

10 fév 2023 -16:21

Appartient à Conseil des ministres du 10 février 2023

Préparation du régime Tax Shelter pour les jeux vidéos

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'avenant à l'accord de coopération relatif aux compétences des communautés et de l'État fédéral en matière du régime Tax Shelter.

Suite aux dernières modifications apportées au régime Tax Shelter par la loi du 5 juillet 2022 portant diverses dispositions fiscales et la décision de la Commission européenne du 25 juillet 2022, le régime Tax Shelter pour les jeux vidéo pourrait bientôt entrer en vigueur. Afin de formaliser les différentes compétences de l'État fédéral et des Communautés concernées dans le régime Tax Shelter pour les jeux vidéo, un projet d'avenant à l'accord de coopération préexistant du 19 mars 2020 relatif aux compétences des communautés et de l'État fédéral en matière du régime Tax Shelter a été préparé.

Le projet d'avenant a été rédigé par l'administration fédérale en concertation avec les instances communautaires en charge de cette matière et il a recueilli l'accord de principe de chacun. Le projet sera soumis au Comité de concertation.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a approuvé l'avant-projet de loi portant assentiment au projet d'avenant. L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi portant assentiment à l'avenant à l'accord de coopération entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone relatif aux compétences des communautés et de l'État fédéral en matière du régime Tax Shelter pour les œuvres audiovisuelles et les œuvres scéniques et à l'échange d'informations

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be